

Saint-Maurice

INFO

{ DÉCEMBRE 2019 }

www.ville-saint-maurice.com • <http://www.facebook.com/VilledesaintMaurice> • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



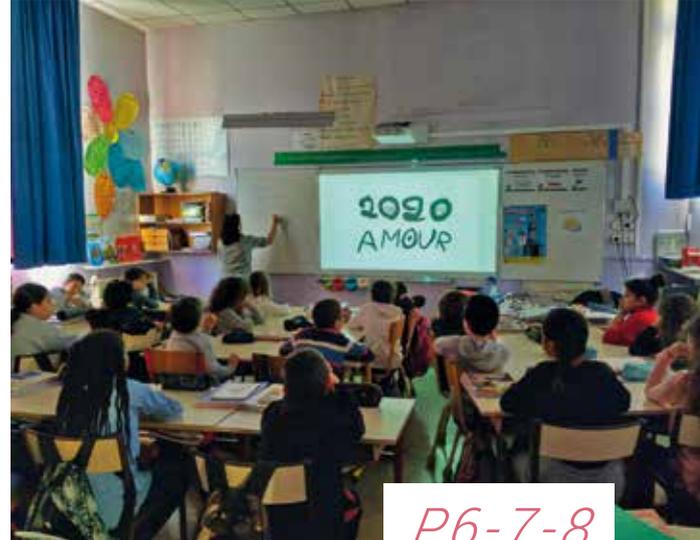
SOMMAIRE

◇ RETOUR EN IMAGES



P.3-4-5

◇ À LA UNE



P.6-7-8

◇ CULTURE



P.12-13

Retour en images / 3-4-5

À la Une / 6-7-8

Dossier / 9

Solidarité / 10

Jeunes / 11

Agenda culturel / 12-13

Portraits / 14

Infos pratiques / 15

VOS RENDEZ-VOUS

CONSEIL MUNICIPAL

12 décembre

20h30 - Hôtel de Ville

CONCERT DE NOËL

des jeunes artistes

18 décembre

19h - Église Saint-André

VŒUX DU MAIRE

7 janvier

19h30 - Espace Delacroix

Saint-Maurice INFO :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Claire Huerre.

Photographes : Adobe Stock - Service Communication.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne



DEVOIR DE MÉMOIRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 en présence des élus des villes de Saint-Maurice et de Charenton, du député Michel Herbillon, du sénateur Christian Cambon, des anciens combattants et porte-drapeaux mais aussi des Conseils municipaux des enfants, des habitants, de la chorale du collège Nocard et des CM2 de l'école du Centre (annexe Roger Revet) venus chanter la Marseillaise. Cette cérémonie a aussi été l'occasion de rendre hommage aux 549 soldats morts au combat depuis 1963 lors d'opérations hors du territoire pour lesquels un monument national a été inauguré en ce 11 novembre 2019 à Paris.



Le CME au Panthéon !

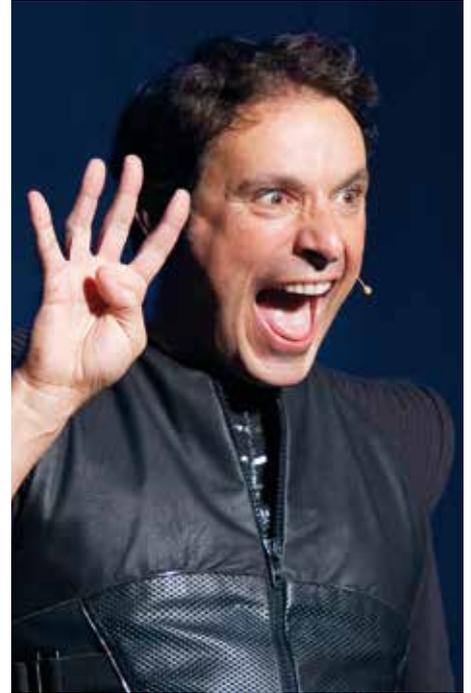
Une cérémonie en hommage aux 560 écrivains combattants morts lors des deux guerres mondiales a eu lieu au Panthéon mercredi 20 novembre après-midi. Des collégiens et lycéens y ont été associés afin de les sensibiliser au devoir de mémoire et à la littérature. Les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont eu l'honneur de lire des textes de ces écrivains. La flamme du souvenir a été remise par les jeunes Nogentais aux jeunes du CME, qui l'ont transmise ensuite aux jeunes Cristoliens. Un moment fort émouvant. Bravo à nos jeunes pour leur implication et leur engagement.

LES 15 ET 22 MARS 2020 AURONT LIEU LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

En période préélectorale, conformément à la loi, afin de respecter l'égalité entre tous les candidats en matière de communication, le Saint-Maurice Info ne comportera plus l'éditorial du Maire, ni les tribunes des groupes politiques en plein accord avec leurs responsables.
La rédaction vous remercie de votre compréhension.

Bruno fait son show

Bruno Salomone a fait salle comble au TVO avec son formidable et terriblement drôle *Show du futur*. Un numéro dans lequel il interprète les différents intervenants d'une émission de télévision. Avec ce spectacle bien senti, il nous amène avec humour à réfléchir sur notre époque.



Flûtes alors !

Mercredi 27 novembre, les élèves de la classe de flûte de Christophe Mège au Conservatoire Messiaen ont donné un récital à la médiathèque Delacroix dans le cadre des « Livres ont des oreilles ».

Ces moments d'échanges entre jeunes musiciens et lecteurs permettent aux jeunes artistes d'avoir une expérience de jeu en public et aux plus jeunes lecteurs une première expérience de concert.

Jour de fête au marché

Dimanche 24 novembre, le marché a revêtu des airs de fête avec une animation musicale à l'occasion de la dégustation du Beaujolais Nouveau. Un accordéoniste a fait chanter et danser les passants répandant sur son passage sa bonne humeur ! Le quartier du marché est un véritable lieu de convivialité où de nombreux Mauritiens se retrouvent le dimanche matin pour faire leurs courses mais aussi boire un petit café ou rencontrer leurs voisins.



Opération grand nettoyage de quartier

Le mercredi 20 novembre, les équipes de la voirie et des espaces verts ont procédé à un nettoyage en profondeur du quartier du Pont. Tous les moyens humains et matériels de la Ville ont été mis à contribution pour laver, balayer, enlever le moindre tag, les herbes folles ou encore entretenir le mobilier urbain. Dans le cadre du Plan Propreté, chaque secteur de la Ville fera l'objet d'une opération grand nettoyage. La propreté est l'affaire de tous, par de simples gestes citoyens, aidez-nous à garder notre ville impeccable !



Pendant



Pendant



Pendant



Après

Une médaille pour son travail

Mercredi 27 novembre, dans les salons de l'Hôtel de Ville, 20 Mauritiens ont reçu des mains du Maire leur diplôme de Médaille d'honneur du travail. Cette distinction récompense l'ancienneté et comprend quatre échelons : argent pour 20 ans, vermeil pour 30 ans, or pour 35 ans et grand or pour 40 ans. Félicitations pour ces belles carrières !



Véligo : testez le vélo à assistance électrique pendant 6 mois

Île-de-France Mobilités a mis en place un nouveau service public de location longue durée de vélos à assistance électrique, Véligo Location, afin d'encourager les Franciliens à tester ce mode de transport dans leurs trajets du quotidien pendant plusieurs mois puis de déclencher éventuellement l'acte d'achat chez les cyclistes conquis.

Depuis septembre 2019, 10 000 vélos sont progressivement disponibles à la location de longue durée dans toute l'Île-de-France. L'offre comprend la mise à disposition, l'entretien et la réparation du vélo. Plus de 200 points de commercialisation sont déployés à travers toute la région en s'appuyant sur les agences du groupe La Poste, les relais du groupe Transdev, ainsi que sur un réseau d'au moins 50 vélocistes pour la remise des vélos aux usagers et l'entretien.

La location d'un vélo à assistance électrique est fixée à 40 € par mois avec la possibilité de renouveler une fois l'abonnement pour 3 mois. Ce dernier pourra être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux, rendant ainsi l'offre proposée largement compétitive.

Plus d'infos : <https://www.veligo-location.fr/>



6^e édition du programme « Quand élèves et entreprises se rencontrent »

Dans le cadre de la dynamique Agir ensemble sur le territoire, le programme « Quand élèves et entreprises se rencontrent » revient pour une nouvelle édition.

Cette action co-construite entre les Villes de Saint-Maurice, Charenton, le lycée Robert Schuman, le Club Gravelle Entreprendre et le Territoire Paris Est Marne&Bois, a pour objectif de rapprocher le monde de l'éducation du monde du travail et de permettre aux élèves de seconde du Lycée Robert Schuman d'être mis en relation avec des professionnels de tout secteur lors de différentes séquences qui se déroulent tout au long de l'année scolaire.

Vous êtes chef d'entreprise, salarié du public ou du privé, travaillant ou résidant à Saint-Maurice ? Venez témoigner de votre expérience, évoquer votre métier et votre parcours, jeudi 6 février de 8h30 à 10h30 au lycée Robert Schuman (2 rue de l'Embarcadère à Charenton).

Afin de préparer au mieux cet échange avec les lycéens, une rencontre conviviale préalable est organisée avec les professeurs, mercredi 8 janvier de 8h30 à 10h30 au lycée Robert Schuman.

Pour toute information complémentaire : eco@charenton.fr ou 01 46 76 50 03.

Nous comptons sur vous !

Rassemblement des Saint-Maurice

San Maurizio Canavese en Italie organisera en juin la prochaine édition des Saint-Maurice de France et d'Europe. Chaque année, ce rassemblement permet aux villes européennes, ayant « Saint-Maurice » dans leur dénomination, de se réunir afin de découvrir une nouvelle région et de tisser des liens d'amitié et de fraternité.

Vous souhaitez y participer ? Contactez le 01 43 76 29 73 pour plus de renseignements.

Carte de vœux 2020

Afin d'accompagner les nouvelles générations dans la compréhension du monde de l'image dans lequel elles évoluent, les enfants de CM2A de l'école du Centre, annexe Roger Revet, en collaboration avec le service communication, ont participé à l'élaboration de la carte de vœux officielle de la Ville.

Les enfants ont travaillé en amont avec leur enseignante, Stéphanie Briard, sur les champs lexicaux de la citoyenneté et des vœux. Puis lors d'ateliers typographiques animés par Claire Huerre, graphiste de la Ville, ces mots ont été peints de manière ludique et créative.

Ces ateliers ont exploré au travers du dessin des mots le potentiel créatif des enfants. Ces derniers ont notamment pu découvrir le vocabulaire spécifique du graphisme, la hiérarchisation de l'information, la signification des couleurs, le lien entre le fond et la forme ou encore la différence entre une affiche et un dessin. Le dernier atelier leur a permis de voir l'intégralité du processus de création de la carte de vœux depuis leurs dessins en atelier jusqu'au résultat final.

Un grand merci à Marin, Lina, Samia, Noah-Izem, Adèle, Devrim, Ayoub, Tatiane, Jiani, Gabriel, Raphaël, Shems-Dine, Angéline, Davinah, Méliné, Norah, Tony, Adam, Ilyès, Yasmine, Jorry, Gabriel, Sheyrine, Benjamin, Eva, Olivia et Stéphanie Briard pour leur implication et le travail accompli.

CIToyEN MAGNIFIQUE
 SOUrire FRANCE
 VOTER heureuse
 Bonheur DROITS
 RESPECT JOIE
 AMOUR FAMILLE



Visite de travail du Préfet

Le 3 décembre dernier, le nouveau Préfet du Val-de-Marne, Monsieur Raymond Le Deun, ainsi que le nouveau Sous-Préfet de Nogent, Monsieur Bachir Bakhti, ont été reçus par le Maire qui leur a présenté les différents défis et enjeux de la commune. À l'ordre du jour de cette entrevue : les protections phoniques, la vidéoprotection, la sécurisation des berges, les moyens du commissariat de Police de Charenton ou encore les relations avec la Ville de Paris.



Petit rappel sur le stationnement dans la Ville



Depuis le 1^{er} septembre 2019, afin de privilégier le stationnement résidentiel, de favoriser une meilleure rotation des véhicules aux abords des commerces et d'empêcher le stationnement abusif, le stationnement payant a été étendu sur l'ensemble de la Ville. Il reste néanmoins gratuit le midi (de 12h à 14h), la nuit (de 19h à 9h le lendemain), les dimanches et jours fériés et durant le mois d'août.

Nouveau ! Depuis le 1^{er} novembre, mise en place du stationnement en arrêt-minute



Ce nouveau mode de stationnement a les caractéristiques suivantes :

- emplacements sur la **partie commerçante de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny**, repérables par une signalétique dédiée,
- **gratuit et limité à 15 minutes** (amende de 35€ en cas de dépassement de durée).

Précisions sur la souscription de l'abonnement résidentiel « A »

Ce tarif résidentiel « A » permet :

- à toute personne habitant Saint-Maurice,
- aux artisans, commerçants, ou personnes exerçant une profession libérale sur Saint-Maurice,
- aux professionnels de santé intervenant sur Saint-Maurice (véhicule muni d'un caducée), de bénéficier du tarif longue durée « A » pour stationner en voirie en zone orange, et ce, dans la limite de deux voitures par foyer ou par acteur économique concerné.



À noter : l'abonnement résidentiel « A » est valable sur la totalité de la voirie de la Ville en zone orange. Cet abonnement résidentiel « A » peut également être souscrit pour stationner exclusivement sur le parc en enclos du Val d'Osne.

Afin de bénéficier du tarif résidentiel, vous devez vous enregistrer auprès d'Effia qui vous délivrera un macaron dématérialisé. Grâce à ce dernier, votre véhicule sera reconnu par les agents verbalisateurs.

Comment payer votre stationnement ?

- **Via l'application Paybyphone** (disponible sur l'App Store et Google Play) : connectez-vous avec votre n° de mobile et votre mot de passe, entrez le code tarif à 5 chiffres indiqué sur l'horodateur, choisissez la durée de stationnement souhaitée et confirmez.
- **Par internet** sur paybyphone.fr
- **Par téléphone** au 01 74 18 18 18
- **Sur les horodateurs** :

saisissez la plaque d'immatriculation de votre véhicule, choisissez la durée de stationnement souhaitée et confirmez.

ATTENTION : la touche « + » permet de prolonger la durée du stationnement. **Veillez toutefois à ne pas dépasser la durée maximale recommandée (230mn), sous peine de voir le forfait de 30€ s'appliquer !**

De plus, la période du midi étant gratuite, toute prolongation de durée sera automatiquement reportée au-delà de 14h. Même chose pour le stationnement en soirée (19h).

Permanences Effia

En Mairie à l'accueil des services techniques (3^e étage)

- le mercredi de 13h30 à 16h30.

Renseignements : 01 45 18 80 03.

Au bureau du parking Montgolfier :

- le lundi de 9h à 12h et de 16h à 18h,
- le vendredi de 16h à 18h,
- le 1^{er} et le dernier samedi de chaque mois de 9h à 12h.

Renseignements : 01 45 11 35 79.



ZOOM

SUR LA
VIDÉOPROTECTION

La Ville de Saint-Maurice est équipée d'un dispositif de vidéoprotection depuis 2009. Cet outil de protection des équipements publics, des lieux et des personnes vise à dissuader les actes d'incivilité et de délinquance.

LA VIDÉOPROTECTION, MAILLON FORT DE LA SÉCURITÉ

Si elle ne remet pas en cause la nécessité d'une présence sur le terrain des forces de sécurité, la vidéoprotection est un outil complémentaire très utile. Reposant sur la prévention et la dissuasion, l'aide à l'intervention et la gestion des événements mais aussi l'investigation, elle contribue à fournir, de jour comme de nuit, des preuves matérielles permettant d'élucider des affaires et ainsi soumettre à la justice les auteurs d'actes délictueux.

COMBIEN DE CAMÉRAS SONT INSTALLÉES À SAINT-MAURICE ?

58 caméras sont disposées de façon stratégique sur le territoire, notamment et prioritairement aux abords des lieux publics.

OÙ SONT TRANSMISES LES IMAGES ?

Les caméras de vidéoprotection sont pilotées depuis le Centre de Supervision Urbain, situé à l'hôtel de Police municipale, qui reçoit et enregistre les images. Le CSU comprend 6 écrans géants ainsi que deux PC d'exploitation / pilotage.

SUITE À LA DÉCISION DE LA PRÉFECTURE DU 4 DÉCEMBRE 8 NOUVELLES CAMÉRAS BIENTÔT INSTALLÉES

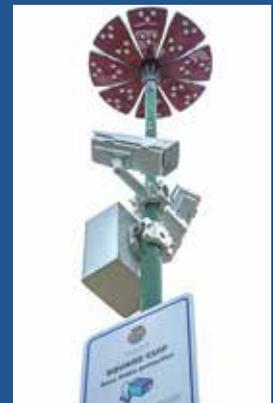
Ces caméras supplémentaires vont élargir la zone de surveillance et renforcer le maillage pour une efficacité accrue. La plupart pourront être installées avant la fin de l'année.

Emplacements sur la voie publique :

- À l'angle de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue du Pont,
- À l'angle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue Nocard,
- À l'angle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de l'avenue de Verdun,
- À l'angle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue Delacroix,
- Avenue de Gravelle face au square du Val d'Osne,
- Rue du Maréchal Leclerc à l'entrée du parking de l'Abreuvoir,
- Place Erlenbach,
- Place Curtarolo.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Ce dispositif de vidéoprotection est encadré par la Loi et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) afin de prévenir les atteintes aux biens et aux personnes. Les habitants sont informés de la présence de caméras par des panneaux d'informations. Notons que les caméras filment uniquement la voie publique et les bâtiments publics ouverts à la population.



Agenda

Atelier créatif

Mercredi 18 décembre

Atelier « couronne de porte végétale »
proposé par Fanny Plume.

Atelier de 14h à 16h à la Résidence de
Presles. Participation sur inscription : 5€
la séance. **Départ du car à 13h30.**

Tour des illuminations parisiennes

Mardi 17 décembre

Visite en car des lumières de fêtes.

Participation sur inscription.

Départ du car à 20h.

Conférence

Le collier de la reine

Mardi 7 janvier

La Reine Marie-Antoinette est accusée
par la rumeur publique d'avoir acheté
un collier d'une valeur inestimable par
l'entremise du Cardinal de Rohan. À
14h à la Résidence de Presles (41 av du
Chemin de Presles).

Participation sur inscription : 5€.

Départ du car à 13h30.

Musée des arts forains

Mardi 14 janvier

Théâtre du merveilleux, cabinet de
curiosités géant des Pavillons de Bercy.
Place aux illusions, aux jeux d'époque
sur le rythme de la musique mécanique.
Visite guidée du musée par un comédien.

Participation sur inscription : 15€.

Départ du car à 13h45.

Vœux

Un car est à votre disposition pour
vous rendre à la réception des vœux
à l'Espace Delacroix le **mardi 7 janvier
2020**. Départ du car à **19h** arrêt
Pont de Charenton, circuit habituel.
Renseignements auprès de Sandrine
Kadoche au 01 45 18 80 57.

Seniors, soyez vigilants face aux arnaques !



Demande d'acte d'état civil : attention aux faux sites administratifs

La délivrance des actes d'état civil est gratuite et peut se faire à la mairie ou en ligne via notre portail citoyen <https://gru.saint-maurice.fr>. Certains sites internet, sous de faux airs officiels, en profitent pour vous facturer ces démarches gratuites. Il existe également des sites tout à fait légaux qui effectuent des démarches administratives à votre place moyennant rémunération. **Vérifiez bien l'utilité et le sérieux de tels sites.**

Dépannage d'urgence : attention à la surfacturation

Des prospectus souvent tricolores ou utilisant frauduleusement le blason de la Ville sont régulièrement distribués dans les boîtes à lettres. Soyez prudents car, même s'il s'agit de vrais services de dépannage, la facture est souvent extrêmement élevée et disproportionnée pour le service rendu. En cas de problème, appelez un réparateur que vous connaissez ou qu'une personne de confiance vous a recommandé. **Ne signez pas n'importe quel devis dans l'urgence.**

Vente de calendrier : attention aux fausses identités

À l'approche des fêtes, de nombreux escrocs tentent de vendre des calendriers directement au domicile des personnes âgées. Ne laissez pas entrer chez vous des personnes inconnues. Seuls les facteurs et les pompiers vendent officiellement des calendriers. **Vous connaissez votre facteur et les sapeurs-pompiers sont en tenue, ont une carte professionnelle, leur calendrier comporte leur logo et ils vous fournissent un reçu.**

Attention aux mails frauduleux

Les mails frauduleux sont la première source d'arnaques sur le net. Votre banque, les impôts, la Sécurité sociale ou votre opérateur mobile vous demandent des informations personnelles par mail ? C'est louche ! **Attention, même s'il y a le logo, ces messages sont souvent faux et ne visent qu'une chose : récupérer vos coordonnées bancaires.**

Nouveau programme des sorties seniors

Le programme pour le 1^{er} semestre 2020 concocté par le service animation retraités sort courant décembre. Il permet à tous les Mauritiens âgés de plus de 60 ans de bénéficier de loisirs variés, adaptés et à tarifs préférentiels ou gratuits. Les personnes inscrites le recevront prochainement dans leur boîte à lettres. Pour les autres, contactez Sandrine Kadoche, responsable des animations retraités au 01 45 18 80 57 ou téléchargez directement le programme sur le site de la Ville rubrique « seniors ».

Inscrivez-vous sans tarder aux différentes sorties, ateliers et animations ! Les inscriptions ont désormais lieu à la mairie tous les jeudis de 9h à 12h hormis pendant les congés scolaires ou par correspondance à l'aide du coupon réponse découpé dans la brochure, accompagné d'un chèque à l'ordre du Trésor Public pour les activités payantes.

Élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants

Depuis 1997, au mois de novembre, les élèves de CM2 élisent le Conseil Municipal des Enfants renouvelé pour moitié chaque année, les membres étant élus pour deux ans. Cette instance leur permet de participer activement à la vie de la commune et de faire l'apprentissage de la citoyenneté.



Cette élection est organisée depuis 2 ans à l'Espace Delacroix afin de lui donner un caractère plus solennel : les jeunes citoyens viennent avec leur carte d'électeur, votent dans un isoiloir et mettent leur bulletin dans une véritable urne officielle. Cette élection est, depuis l'origine, chapeautée par Mme Cautela que nous remercions chaleureusement.



PROJETS POUR L'ANNÉE À VENIR



Commission culture sport et loisirs

- Jouer aux échecs : rencontre/apprentissage
- Partager des lectures et des jeux de société avec les retraités
- Fête intergénérationnelle
- Juniors/seniors



Commission sécurité environnement

- Ramasser les mégots
- Protégeons la nature
- La chasse aux déchets



Commission solidarité

- Aider les personnes sans moyens financiers
- Aider les enfants malades
- Protégeons les chats

Les projets non retenus verront le jour grâce à la collaboration des enfants avec le service jeunesse.
Rendez-vous le 19 décembre pour l'élection des Président et Vice-président.

Mettez à jour votre quotient familial

Afin de mieux tenir compte de votre situation et vous permettre de bénéficier en 2020 du tarif le plus adapté, nous vous invitons à mettre à jour votre quotient familial. Pour cela, vous devez fournir à la Régie Principale, au 1^{er} étage de la mairie, avant le 31 janvier 2020 l'avis d'imposition 2019 ou l'avis de situation fiscale déclarative et l'attestation de paiement de la CAF du mois de décembre 2019. Si vous ne présentez pas les documents nécessaires, le tarif maximal sera appliqué pour l'ensemble des prestations jusqu'au jour de présentation des justificatifs et sans rétroactivité.

EN BREF

Café Biberon

Mercredi 18 décembre à 10h30

Moment privilégié à partager avec son enfant autour du plaisir des mots, des chants, des comptines et des premiers récits. Par les bibliothécaires de la section jeunesse à la Médiathèque Delacroix. Entrée libre.

Les sports fêtent Noël

Les « babys », sports, gym, judo et danse, sont invités à fêter Noël lors de leur cours le **samedi 14 et le mercredi 18 décembre**. Les parents sont les bienvenus !

Inscriptions séjours hiver 2020

Du 16 au 20 décembre à la Direction de la Famille et du Jumelage, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi où la mairie ferme à 16h30.

Programme détaillé des séjours disponible sur le site de la Ville.

Ouvertures des accueils de loisirs lors des vacances de Noël

L'accueil de Gravelle sera fermé en raison de travaux.

Maternelles

1^{ère} semaine : Maternelle Centre

2^{ème} semaine : Maternelle Centre et Maternelle Sureau

Élémentaires

Pendant les 2 semaines :

- Les Bords de Marne pour l'ensemble des élémentaires avec un accueil des enfants sur leur école de rattachement habituel le matin et le soir.

- La Maison des Jeunes Delacroix pour la Jeunesse.

Stages de basket avec la Saint-Charles

- Week-end EFMB samedi **28 décembre** toute la journée et dimanche **29 décembre** matin pour les 6/11 ans.

- Camp Perf du **2 au 5 janvier 2020** pour les 12/20 ans.

Plus d'infos et inscriptions en ligne sur : www.saintcharlesbasket.fr

Agenda culturel

MÉDIATHÈQUE DELACROIX

OUVRONS LES GUILLEMETS

« *L'œil bleu de la baleine* »

Vendredi 13 décembre à 20h30



Un conte du grand Nord par Nathalie Krajcik. La grand-mère raconte la vie rude mais belle de ce peuple du bout du monde. Là où la patience, l'écoute, l'humour, le respect de l'autre et de la nature invitent à l'humilité, une sagesse de l'expérience...

À partir de 12 ans.

EXPOSITION

« *Promenade en mer* » par Hélène Iscovici



Vernissage le samedi 14 décembre à 11h30

Jusqu'au 4 janvier 2020

"Baignée depuis l'enfance dans un milieu artistique, j'ai toujours pratiqué le dessin et la peinture. À travers mes peintures, parfois hyperréalistes, j'aimerais que les visiteurs de l'Exposition de la Médiathèque retrouvent l'ambiance des régates et le charme du bord de mer."



Médiathèque Eugène Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

Entrée libre

CAFÉ PHILO

« *Montaigne et la notion du sujet* »

Samedi 14 décembre à 17h



La Médiathèque vous propose un rendez-vous un samedi par mois avec Jean-Christophe Perrin, philosophe. Une invitation à découvrir la philosophie, à partager librement et sans parti pris nos questionnements respectifs, échanger nos réflexions, développer nos idées...



Médiathèque Eugène Delacroix

29 rue du Maréchal Leclerc

Entrée libre

CONSERVATOIRE O. MESSIAEN

CONCERT DES JEUNES ARTISTES

Concert de Noël

Mercredi 18 décembre à 19h



Les élèves sont des artistes en herbe ; ils montent sur scène, se produisent dans les différents lieux de la ville et vous proposent leur moment musical.



Église Saint-André

22 avenue de Verdun

Entrée libre

Agenda culturel

THÉÂTRE DU VAL D'OSNE

LES FOUTEURS DE JOIE : des étoiles et des idiots
Samedi 18 janvier 2020 à 20h



© Sylvain Gripoix

Les Fouteurs de Joie, c'est un quintette acoustique, un boys band français talentueux qui répand la joie depuis une vingtaine d'années en sillonnant les routes de France et de Navarre. Vingt ans d'amitié et huit cents concerts ont forgé l'identité de ce groupe festif. Pour leur 3^e création, les cinq compères font fort. Tendres, énergiques (...) et dotés d'une belle dose d'humour, leur nouveau spectacle ravit autant par sa poésie que ses moments de fanfare, savamment dosés.

Avec Christophe Dorémus, Nicolas Ducron, Alexandre Léauthaud, Laurent Madiot, Tom Poisson.

Spectacle produit par Les Fouteurs de joie avec la précieuse aide du CNV, de l'ADAMI, de la SPEDIDAM et de la SACEM. Co-produit par la Ville de Morsang/Orge et par la Bouche d'Air à Nantes.

Informations pratiques

Tarifs

Solo : osez la découverte **10€**

Duo : venez à deux **15€**

Pluriel : entre amis ou collègues **8€** (prix unitaire dès 10 personnes)

Mini : un accès pour tous **6€** (étudiants, personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'un justificatif)

Réservations et achats de places

Billetterie en ligne (Billetweb) : en ligne via la page Théâtre du site de la Ville : www.ville-saint-maurice.com.

En venant à la Mairie : à la régie, au 1^{er} étage de la Mairie, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Paiement en CB, chèque ou espèces.

Au théâtre : 30 mn avant le début du spectacle. En espèces et chèque uniquement.



Théâtre du Val d'Osne

49 rue du M^{al} Leclerc

Renseignements : theatre@saintmaurice.fr

01 45 18 80 04 (répondeur)

SALON DES ARTS

37^e SALON DES ARTS

Vernissage le 18 janvier 2020 à 11h



La prochaine édition du Salon des Arts se tiendra du **17 au 26 janvier 2020** à l'Espace Delacroix. Ce rendez-vous incontournable de la vie culturelle mauritienne propose un voyage au cœur de la création artistique locale et régionale.

Les invitées d'honneur

Peinture : Adèle Bessy

Sculpture : Laurence Bessas Joyeux

Prix décernés par le jury

- Grand Prix du Salon (Peinture)
- Grand Prix du Salon (Sculpture)
- Prix de la Ville de Saint-Maurice (Peinture ou Sculpture)
- Prix du thème : « L'arbre dans tous ses états »
- Prix Delacroix : de 18 à 35 ans
- Prix du Public

Artistes, inscrivez-vous !

Artistes professionnels ou amateurs, vous souhaitez exposer une œuvre ? Téléchargez le bulletin d'inscription sur le site de la Ville et retournez-le à la médiathèque avant le 4 janvier. Les œuvres sont soumises à un jury d'acceptation.

Pour tout renseignement, contactez la Médiathèque au 01 45 18 81 71.



Espace Delacroix

27 rue du M^{al} Leclerc à Saint-Maurice

Entrée libre de 14h à 19h sauf dimanche 26 janvier fermeture à 18h

Entrée libre

VIVEZ LA CULTURE À SAINT-MAURICE

LES MAURITIENNES ONT DU TALENT



Hélène Iscovici,
artiste peintre

Mauritienne du quartier du Plateau, artiste peintre de talent, Hélène Iscovici expose ses huiles sur le thème de la mer dans de nombreuses galeries, de Saint-Malo à Saint-Tropez en passant par La Baule, au Salon nautique de Paris ou encore au dernier Salon des Arts de Saint-Maurice. Si vous ne la connaissez pas encore, la médiathèque lui consacre actuellement une très jolie exposition.

Pendant son enfance, son père avait une usine de bois rue Edmond Nocard. Elle garde de magnifiques souvenirs de son quartier, comme de ces concours de patins à roulettes organisés dans la rue ! Elle revient s'établir à Saint-Maurice dans les années 90. Baignée dans le milieu artistique depuis toute jeune grâce à sa maman, Hélène Iscovici se consacre à la peinture sur chevalet depuis 2014. Diplômée de l'Institut Supérieur de Peinture Décorative de Pantin, elle a pratiqué le métier de peintre décorateur et réalisé des fresques pour des particuliers et pour des hôpitaux pédiatriques.

À travers ses peintures, elle aimerait que les visiteurs de l'exposition de la Médiathèque découvrent la beauté des objets de marine et retrouvent l'ambiance des régates et le charme du bord de mer.

En savoir plus :

<https://helene-iscovici.blogspot.com/>

Vernissage de l'exposition « Promenade en mer » le samedi 14 décembre à 11h30.

Exposition jusqu'au 4 janvier 2020 à la Médiathèque Eugène Delacroix 29 rue du Maréchal Leclerc - 01 45 18 81 71



Charlotte Gentric,
maman engagée

Cette jeune maman est très présente dans la vie locale par ses nombreuses démarches en faveur du recyclage depuis plusieurs années. Vous l'avez peut-être rencontrée lors de nos Journées du développement durable ou à l'un des points de collecte présents dans la ville : école maternelle de Gravelle, Maison de la Petite Enfance ou dans nos médiathèques. Soucieuse du bien-être de notre planète, elle collecte les gourdes de compotes et de crèmes dessert, certaines capsules de café, les brosses à dents et tubes de dentifrice, les emballages de pains de mie et de viennoiseries, les pistolets ménagers, les emballages de lingettes ou encore les stylos, feutres et correcteurs ! Chaque déchet collecté est recyclé et rapporte des fonds à deux associations : l'association Teckels Sans Doux Foyer et les Étincelles de Loucas. Ce recyclage solidaire a rapporté aux associations 1500€ en 2019.

Si vous souhaitez contribuer à ses collectes, vous pouvez la contacter via sa page facebook dédiée au recyclage solidaire. Elle récupère également pour les chiens de l'association : couvertures, médicaments/produits vétérinaires, jouets pour animaux.

« En cette période de fin d'année, rendez un animal heureux en allant l'adopter dans une association ou un refuge ... Il vous le rendra au centuple. J'ai adopté mon corgi, Fennec, à l'âge de 4 ans à l'association, que du bonheur ! »

En savoir plus :

<http://www.teckelsansdouxfoyer.org/>

Facebook : Brigades de recyclage TerraCycle

Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

SAMI : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.

14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

Pharmacies



Dimanche 15 décembre Pharmacie Mondot

2 rue du Général Leclerc à Charenton

Tél.: 01 43 68 03 97

Dimanche 22 décembre Grande pharmacie de Saint-Maurice

7 rue du M^{al} Leclerc à Saint-Maurice

Tél.: 01 43 96 44 93

Mercredi 25 décembre Pharmacie Ngyen Quach

14 rue Victor Hugo à Charenton

Tél.: 01 43 76 62 32

Dimanche 29 décembre Pharmacie de Gravelle

118 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 18 32

Mercredi 1^{er} janvier Pharmacie du Centre

67 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 78 78 09

Dimanche 5 janvier Pharmacie du Marché

68 bis rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 00 38

Dimanche 12 janvier Pharmacie Centrale

54 rue de Paris à Charenton

Tél.: 01 43 68 01 41

État civil



Naissances :

Hugo LOZANO OCAMPO – Ava BENSIMON – Noémie LARADE – Aksel MEZIANI – Hiba LOMRI – George SIMON – Linoï COHEN – Elian AMZIANI – Félicie AÏCHOUR – Lynda ADLANI – Mila BEN ATTAR – Oumar MAGASSA.

Décès :

Héronim STACHURA – Jeannine TERRE née REVAULT – Patrick HALIPRÉ – Andrée GUYON veuve WAGNER – Djibril DIOP – Bernard FREMAUX – Jacqueline JOACHIM.

PACS :

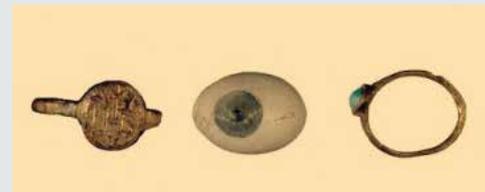
Joshua MEDINA et Claire TEXIER – Frédéric PETIT et Réjane ROUCOURT – Jessica ZIRI et Jérémie TOUITOU.

Mariages :

Nasr HASSANEIN et Amélie BELLAUD – Hurbain POE et Nathalie TAYE – Huynh TRUONG et Lam TRINH – Jason PALAHNIUK et Suzeline CATULE – Steven GOUDJO et Fatna ES SAHRAOUI – Dan LASCAR et Jessica SLAMA.

Le LIVRE du MOIS

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DU TEMPLE ET DU CIMETIÈRE HUGUENOTS DE CHARENTON



Vous vous souvenez probablement des fouilles archéologiques qui ont eu lieu à côté de la mairie lors de la construction de la maison médicalisée en 2005 et qui ont révélé le cimetière protestant des huguenots parisiens sous l'Édit de Nantes. En effet, le temple et le cimetière de Charenton étaient bien sur le territoire de Saint-Maurice.

Cet ouvrage explique tout le processus archéologique et expose les résultats qui ont pu découler de cette découverte. Un livre pointu mais passionnant et très instructif.

Ouvrage de la collection Vie des huguenots, écrit sous la direction de Jean-Yves Dufour avec Cécile Buquet-Marcon et Djillali Hadjouis paru aux éditions Honoré Champion et publié avec le soutien de l'Inrap, de l'ARPEA94 et de la Ville de Saint-Maurice.

Prix de vente : 98€

Cet ouvrage sera prochainement consultable dans nos médiathèques.

• PERMANENCE • De votre Député



MICHEL HERBILLON
tiendra sa permanence
en mairie de Saint-Maurice
le lundi 16 décembre 2019 à partir de 18h.



Inscription au système d'alerte par SMS

La Ville a mis en place un système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement sur votre téléphone portable en cas d'évènement majeur. De courts messages vous seront envoyés, en temps réel, de manière tout à fait exceptionnelle, en cas d'urgence météorologique, d'évènements exceptionnels ou de situations rendant nécessaire le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde.

Inscription : <https://www.ville-saint-maurice.com/204/alerte-sms.html>

Ne s'inscrire qu'une seule fois.

CITOYEN MAGNIFIQUE
SOURIRE FRANCE
VOTER heureuse
Bonheur DROITS
RESPECT JOIE
AMOUR FAMILLE
SAINT-MAURICE



Carte de vœux réalisée par la classe de Madame Briard de l'école du Centre, annexe Roger Revet et le service communication de Saint-Maurice. Les enfants ont travaillé en amont avec leur enseignante sur les champs lexicaux de la citoyenneté et des vœux. Lors d'ateliers typographiques animés par Claire Huerre, graphiste de la Ville, ces mots ont été peints de manière ludique et créative.

RÉCEPTION DES VOEUX
MARDI 7 JANVIER 2020 À 19H30

ESPACE DELACROIX - 27 rue du M^{al} Leclerc - 94410 Saint-Maurice



Ville de Saint-Maurice
Val-de-Marne